

# Déclaration préalable

CSEE 22 avril 2020

Mesdames Messieurs,

La crise sanitaire que nous traversons est inédite. Travailler au sein d'un opérateur d'importance vitale nous permet de remettre en lumière le caractère stratégique de nos métiers, notre sens du service, et l'utilité sociale de notre activité. Notre Groupe en sera plus résilient. C'est une chance collective, qui nous confère aussi des devoirs.

Notre devoir collectif, actuellement rempli, c'est d'assurer nos missions le mieux possible : nos réseaux tiennent, le travail s'organise de mieux en mieux au fil des semaines, l'entraide se met en place entre les équipes qui donnent leur meilleur pour servir nos clients. C'est un challenge sans précédent : tous les plans de continuité d'activité ont été déclenchés simultanément.

Alors que la majorité d'entre nous est en télétravail, notre devoir est aussi de prendre soin les uns des autres et de recréer du collectif à distance en apportant tout le soutien possible aux équipes qui sont sur le terrain pour maintenir les réseaux, face aux clients, sur quelques sites encore ouverts, ou dont l'activité a redoublé, comme sur le marché entreprise, pour permettre à nos clients de déployer eux aussi le télétravail. Nous apprenons au fil des jours comment composer avec cette nouvelle donne, qui peut être amenée à durer.

Le devoir du Groupe, c'est de soutenir équitablement toutes les équipes, en leur apportant la sécurité dont elles ont besoin pour pouvoir s'engager pleinement dans l'effort collectif et se sentir, pleinement et durablement, appartenir au Groupe Orange. Si l'on peut saluer les engagements pris pour conserver toutes les équipes, sans recours au chômage partiel, et préserver le pouvoir d'achat des personnels, pour la CFE-CGC Orange, cet engagement doit s'étendre à toutes nos filiales, même si elles ne sont pas détenues à 100% par Orange. Nos représentants font actuellement le maximum pour qu'elles puissent bénéficier des mêmes garanties qu'en maison mère. Nous espérons être entendus.

La solidarité est un tout qui ne doit pas être émietté. Actuellement, les personnels en font la preuve, qu'ils soient en PCA ou en soutien de leurs collègues. S'il s'avérait que cette solidarité n'est pas partagée par toutes les parties prenantes concernées, c'est la cohésion sociale du Groupe et l'engagement futur des équipes qui serait mis en péril.

Merci pour votre écoute